



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ARRÊTÉ du MAIRE N° PM 23.60 C

Objet : « L'ÉTÉ CULTUREL » – IMAGE/IMATGE - AU KIOSQUE À MUSIQUE –

Le Maire de la Ville d' ORTHEZ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,

Vu les décrets et arrêtés préfectoraux portant réglementation sur la police et la surveillance des voies communales et départementales,

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière, approuvée par arrêté du 7 juin 1974, livre 1, 4^e partie « signalisation de prescriptions »,

Vu le Code Pénal,

Considérant la demande du Centre d'Art Image Imatge, 3 rue de Billère - 64300 ORTHEZ, qui sollicite l'autorisation d'occupation du domaine public au kiosque à musique, à l'occasion de « L'ÉTÉ CULTUREL » avec un programme d'ateliers « Étoiles de Terre », qui se déroulera du mardi 08 au vendredi 11 août 2023 de 10 heures à 16 heures et « la fête de la nuit des Étoiles » le samedi 12 août 2023 de 20 heures à minuit.

Considérant qu'à l'occasion de cette manifestation pour des raisons de sécurité et d'organisation de prendre des dispositions propres à prévenir tous risques d'accidents,

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} : A l'occasion de la « L'ÉTÉ CULTUREL » organisée par le Centre d'Art IMAGE/IMATGE d'Orthez, , les organisateurs de cet événement seront autorisés à occuper le kiosque à musique du mardi 08 au vendredi 11 août 2023 de 10 heures à 16 heures pour les ateliers « Étoiles de Terre » avec 15 participants maximum et le samedi 12 août 2023 de 20 heures à minuit pour la « fêtes de la nuit des Étoiles », ouvert à tous.

Article 2 : La Directrice générale des services, le service de la Police Municipale, le Commandant de la Gendarmerie d'Orthez, les Services Techniques, les services du Centre de Secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera affiché.

Fait à Orthez, le mardi 11 juillet 2023

Copies transmises par mail :

SERVICES TECHNIQUES

DEMANDEUR

GENDARMERIE

CENTRE DE SECOURS



Le Maire d'Orthez,
Emmanuel HANON